



Les Parlementaires de Bourgogne

Auxerre, le 28 janvier 2020

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,
Monsieur le Président de l'INAO,
Monsieur le Président du Comité national des appellations d'origine relatives aux vins,

C'est avec solennité que nous vous écrivons cette lettre, alors que les vins de Bourgogne apparaissent aujourd'hui très directement et très gravement menacés par le projet de délimitation parcellaire de l'appellation Bourgogne envisagé au sein de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).

Nous tenons à apporter notre entier soutien aux protestations légitimement exprimées et précisément argumentées auprès de vous par le Syndicat des Bourguognes et par la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne.

Il serait parfaitement absurde d'exclure de l'appellation Bourgogne des pans entiers de la Bourgogne historique. Comment peut-on envisager d'interdire demain à un quart des communes de Bourgogne, au cœur de notre territoire, de se prévaloir de l'appellation Bourgogne, alors que près de la moitié des communes du Beaujolais pourraient, elles, en bénéficier ? Comment peut-on imaginer que le Chablisien, le Dijonnais (capitale de la Bourgogne !), le Châtillonnais, mais aussi une partie de l'Auxerrois, du Clunyois, du Jovinien et du Tonnerrois, se trouveraient en réalité expulsés de la Bourgogne viticole ?

Ce serait une faute contre l'histoire, la géographie, l'économie. Ce serait une folie. Et le préjudice en serait immense.

.../...

Monsieur Didier GUILLAUME, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Monsieur Jean-Louis PITON, président du conseil permanent de l'INAO

Monsieur Christian PALY, président du comité national de l'INAO relatif aux appellations d'origine relatives aux vins

Le Bourgogne, c'est le Bourgogne. Et le Beaujolais, c'est le Beaujolais !

Nous espérons vraiment que chacun, au sein de l'INAO, saura entendre la voix du bon sens et revenir à la raison.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, à l'expression de notre totale détermination, et de nos sentiments dévoués à la cause de la Bourgogne et du Bourgogne.

Guillaume Larrivé

Député de l'Yonne

Josiane Corneloup

Députée de Saône-et-Loire

Rémi Delatte

Député de la Côte d'Or

Jérôme Durain

Sénateur de Saône-et-Loire

Jean-Paul Emorine

Sénateur de Saône-et-Loire

Alain Houpert

Sénateur de la Côte d'Or

Anne-Catherine Loisier

Sénatrice de la Côte d'Or

Marie Mercier

Sénatrice de Saône-et-Loire

Noëlle Rauscent

Sénatrice de l'Yonne

Cécile Untermaier

Députée de Saône-et-Loire

Dominique Vérien

Sénatrice de l'Yonne

André Villiers

Député de l'Yonne